

Interpellation
Communication Municipale 29/2023 - PLAN DIRECTEUR DE LA MOBILITE
Tous à Vélo, les Séniors en Dring-Dring

Nous avons reçu lors du conseil du 1^{er} novembre 2023 une communication municipale nous informant des décisions prises par notre Municipalité le 9 octobre dernier sur son plan directeur de mobilité - 54 pages de formules technocratiques, incompréhensibles.

De grandes décisions se profilent, pas toujours suivies de préavis. Le Conseil Communal doit se contenter de cette communication au sujet de décisions qui vont affecter toute la population.

La Municipalité peut-elle répondre aux questions suivantes ?

- Quel est le coût de l'étude fournie par le bureau de Berne ?
- Quels ont été les représentants du Conseil Communal ?
- Qui a consulté la population par sondage. Quels sont les résultats ?
- Que veut dire « projet d'agglomération de 5^{ème} génération » ?
- Mobilité scolaire, mandat déjà adjugé. Quel coût, quelle entreprise ?

A la lecture du document qui nous est fourni, nous constatons que la priorité est donnée aux vélos

- **Concrétiser la hiérarchie des réseaux structurants et secondaires de mobilité douce**
Je m'inquiète de la multitude des pistes cyclables proposées et du nombre imposant des places de stationnement des vélos.

Se doter de supports de haut niveau et de qualité

3 à 500.—frs par place de parc vélo à l'air libre

1000.—à 1'500. —frs par place couvertes

Confort pour faire du vélo très cher.

Quelles répercussions pour le paysage au bord du lac et ailleurs dans notre commune ?

- **Voitures, utilisation des macarons**
Les habitants de la zone centre-ville doivent se garer au-dessus de la voie ferrée. On comprend qu'ils ne veulent pas d'un macaron qui les pénalisent.

Il est aussi prévu :

Stationnements courts et très courts au centre-ville...Et au bord du lac ?

Stationnement Hors Centre-ville 2 heures maximum

Quelle qualité de vie pour les boélands, et bienvenue aux visiteurs et aux touristes.

- **Pérenniser les cours « Être et rester mobile » auprès des séniors**
Les séniors sont infantilisés. Pas besoin de cours pour que les séniors s'organisent. La plupart marchent, font du vélo, utilisent leur voiture et parfois se font aider par leur famille.

Par contre, quand ils demandent de l'aide à la Commune pour un déplacement à la déchetterie, ils doivent mettre eux-mêmes sur le trottoir les meubles dont ils veulent se défaire, et payer un minimum de 200 frs pour le transport.

- **Se faire livrer ses courses par des vélos**

Cette solution devrait être utilisée par des personnes qui en ont réellement besoin, maladie, et grandes difficultés pour se déplacer.

N'est-ce pas aux services sociaux de s'occuper de ces problèmes ?

- **Transports publics**

Demander des changements d'horaires aux CFF et VMCV pour des transports après 23 heures les vendredis, samedis et dimanches. Est-ce réaliste ? Pour combien d'usagers nocturnes ?

Comment s'implique Agglo Rivelac à ce sujet ?

- **Mesures infrastructurelles**

Qui a défini que la population à plus de 50 % souhaitait aménager une zone de rencontre au sud de la gare ?

Qui a défini les activités de la Grand-Rue ? Cette rue concentre en priorité des commerces. Quels lieux de loisirs et quelles activités récréatives ont été relevés ?

Dans ce rapport si peu sérieux, on constate que, sur la 1ère partie, 18 pages « Volet stratégique » et la 2^{ème} partie, 36 pages « Portefeuille de mesures », des paragraphes sont copiés collés.

La Municipalité va-t-elle continuer à proposer des séances participatives, scolaires et coûteuses, qui nous embarquent avec quelques individus dans une utopie parfaite ?

La Tour-de-Peilz est réputée pour son art de vivre.

Qu'en est-il du Port qui ne profite plus aux boélands ? envahi l'hiver par des bateaux à terre et l'été qui n'a aucune terrasse si ce n'est réservée au Cercle de la voile ?

Qu'en est-il du château occupé entièrement par le Musée et qui ne fait plus l'objet d'une rénovation ? Une terrasse container va-t-elle occuper le terrain durant de longues années et nous laisser l'hiver un spectacle désolant avec du matériel encombrant ?

La communication 29/2023 est confuse et désespérante. Elle annonce des investissements pour plus de 10 millions.

Lors de la séance budget du 6 novembre 2023, quelques conseillers communaux se sont inquiétés de la hausse importante des investissements pour 2024 et les années suivantes.

Je demande à la Municipalité de répondre à mes questions et à la commission des finances d'être particulièrement vigilante au sujet de nos investissements pour ne pas tomber dans la solution de facilité qui pourrait nous amener à une hausse d'impôts en 2025.

Anne Marie Arnaud le 17 novembre 2023